

Saint-Ybard Infos

Journal d'information communale

N° 66

Elections



Rénovation énergétique



Budget



+ d'infos
Notre site

<http://www.saint-ybard.fr>

- Été 2022 -

Le Mot du Maire



Chers administrés,

Chers amis,

Notre journal d'information communale va paraître avec un peu de retard, veuillez nous en excuser. Cela est dû en particulier au fait que l'ensemble de notre personnel administratif a été frappé par le COVID. La mairie est même restée fermée une semaine. Nous qui pensions que ce printemps allait voir disparaître cette maladie, l'épidémie est repartie de plus belle avec, en juillet, des taux record de contamination en Corrèze. Par ailleurs, et sans vouloir être pessimiste, il faut s'attendre à une période difficile pour les Français. Une guerre à nos portes, des prix qui s'envolent, une monnaie qui s'effondre, des taux d'intérêt qui augmentent, un pouvoir d'achat qui baisse, un endettement du pays énorme, une balance commerciale jamais autant déficitaire, une éducation nationale jamais aussi peu efficace, une justice dépassée, et pour régler tout cela une Assemblée Nationale sans majorité et un Président de la République sans programme...

Nous sommes en quelque sorte revenus aux pires moments de la IV^{ème} république !

Mais gardons espoir, la France s'en est toujours sortie !

Quant à Saint-Ybard, avec nos modestes moyens nous essayons de poursuivre sur la voie du développement et de l'embellissement. C'est le seul moyen pour faire vivre la commune.

Le projet de lotissement du château avance. Il y aura 14 lots de surface variable, avec des aménagements paysagers et un parking. Les lots devraient être disponibles à la vente l'été 2023.

La rénovation énergétique du bâtiment mairie-école devrait être achevée en septembre de cette année : une magnifique réalisation dans l'air du temps !

Les touristes sont de plus en plus nombreux à Saint-Ybard, ils apprécient le bourg fleuri, le parc Garaboeuf, l'église, les cascades de Biale, nos restaurants et notre hôtel. Les camping-caristes mettent un peu d'animation dans notre bourg, même hors saison. Je les croise régulièrement chez le boulanger ou chez Anroca. C'est un plus certain pour le commerce local.

De nombreux bénévoles, sous la houlette de Joaquim Correia, s'activent pour préparer les 3 jours de fête de St Roch 2022 qui devrait être un véritable succès. Il faut aussi ces grands moments de convivialité qui font le charme de nos villages et font oublier les difficultés du moment. Je tiens à féliciter et remercier tous ceux qui donnent de leur temps pour rendre la vie agréable dans notre commune : commerçants, présidents et membres d'associations, personnel communal, conseillers municipaux !

Passez un bel été et croyez à mes sentiments dévoués.

Jean-Jacques DUMAS

Les élections présidentielles ont eu lieu les 10 et 24 avril derniers.

A Saint-Ybard les résultats sont les suivants :

1er Tour

Inscrits	535
Abstentions	91
Votants	444
Blancs/ nuls	17
Exprimés	427
Arthaud Nathalie	0
Roussel Fabien	15
Macron Emmanuel	83
Lasalle Jean :	40
Le Pen Marine	85
Zemmour Éric	18
Mélenchon Jean-Luc	50
Hidalgo Anne	2
Jadot Yannick	7
Pécresse Valérie	106
Poutou Philippe	3
Dupont-Aignan Nicolas	18

2ème Tour

Inscrits	535
Abstentions	111
Votants	424
Blancs/ nuls	64
Exprimés	360
Macron Emmanuel	175
Le Pen Marine	185

Au premier tour, Valérie Pécresse arrive largement en tête avec 24.82% des voix. Suivent ensuite Marine Le Pen et Emmanuel Macron qui sont pratiquement à égalité avec moins de 20% des voix.

Au deuxième tour, Marine Le Pen, avec 51,38% devance de 10 voix Emmanuel Macron.

Les élections législatives ont eu lieu les 12 et 19 juin derniers.

1er Tour

Inscrits	540
Abstentions	214
Votants	326
Blancs/ nuls	4
Exprimés	317
Pouget	44
Coinaud Marie-Thérèse	3
Rebière Amélie	13
Jerretie Christophe	76
Amiard Yannick	0
Deveaud Sandrine	39
Dubois Francis	117
Dhersin Patrick	2
Taysse Annick	15
Oguinena Gilles	8

2ème Tour

Inscrits	540
Abstentions	241
Votants	299
Blancs/ nuls	14
Exprimés	285
Deveaud Sandrine	81
Dubois Francis	204

Au premier tour Francis Dubois (suppléant Pascal Coste) arrive très largement en tête avec 36.90% des voix devançant largement Christophe Jerretie qui a obtenu 23.97% des voix. La candidate du Rassemblement National arrive en 3ème position avec seulement 13.88%.

Au deuxième tour Francis Dubois avec 71.57% des voix devance très largement la candidate L.F.I, qui malgré le soutien de toutes les forces de gauche, n'a obtenu que 28.42% des suffrages exprimés et seulement 15% des inscrits.

La rénovation énergétique

La rénovation énergétique désigne l'ensemble des travaux visant à diminuer la consommation énergétique d'un bâtiment et à décarboner les énergies utilisées.

Les objectifs de ces initiatives sont donc à la fois de favoriser les économies d'énergie mais aussi d'encourager le développement des énergies propres.

La rénovation énergétique des logements privés et des bâtiments publics est l'un des secteurs prioritaires du plan France Relance de l'Etat. Plusieurs types de travaux peuvent permettre de l'améliorer : l'isolation, la ventilation et le mode de chauffage.

Ces travaux sont coûteux et représentent un investissement important. Mais les économies sur la facture d'énergie sont significatives sur le long terme. Différentes aides financières ont été mises en place par le gouvernement pour encourager ce type de travaux.

• • •

Comme la majorité des constructions d'avant 1975, le bâtiment mairie-école d'environ 850 m² devait s'adapter aux nouvelles normes. Le Conseil Municipal a donc décidé d'engager des travaux pour sa rénovation énergétique.

A cet effet, un diagnostic a été confié à la société BETEM Ingénierie. Le projet a été réalisé par le cabinet MAAD Architectes.

Avec un coût estimé à 295 000€ HT soit 354 000€ TTC, plusieurs aides ont été sollicitées :

- auprès de l'Etat au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour un montant de 90 000€ HT.
- du conseil Départemental pour un montant de 30 000€ HT.



L'isolation extérieure

• • •



L'isolation intérieure

Les travaux ont commencé pendant les vacances de Février avec l'isolation intérieure pour les côtés Nord et Est du bâtiment. Elle concerne une salle de classe, le couloir de l'école, le couloir donnant accès à la mairie et à l'agence postale ainsi que les combles. Elle est réalisée par l'entreprise Pereira.

D'autre part, l'entreprise Lafon a remplacé les luminaires des salles de classes par des pavés « leds » moins énergivores, très efficaces du point de vue de l'éclairage.

Clim Energie a changé les poussoirs des lavabos de l'école qui étaient déjà usagés. Un débit moindre permet de limiter la consommation d'eau.

Des portes en bois, plus isolantes, ont été mises en place par l'entreprise Mazy à la mairie et à l'agence postale.

L'isolation se fait par l'extérieur sur les façades Sud et Ouest.

De l'école et de la mairie

Celle-ci est avantageuse car elle permet de conserver l'existant à l'intérieur. Elle évite de refaire les travaux de peinture et les nuisances pour les enfants dans les salles de classe. Elle se fait par la pose de laine de verre et de panneaux en résine. Elle est effectuée par l'entreprise Foussat. Simultanément, sont passées les gaines pour le prochain raccordement à la fibre de la mairie et des trois appartements.

Concernant le mode de chauffage, le choix s'est porté vers une pompe à chaleur. De fabrication française, elle va être installée par Clim Energie dans les sous-sols du bâtiment où se situent actuellement la chaudière et les compteurs électriques. Une isolation phonique est aussi réalisée.

L'ensemble des travaux permet une réduction d'environ 30% de la consommation d'énergie et d'être plus écologique dans la façon de consommer.

La chaudière à fioul existante, mise en service il y a environ 25 ans, aurait dû être changée très rapidement du fait de sa vétusté.

Pourquoi le choix de la pompe à chaleur ?

La chaudière à granulés est une alternative intéressante du fait de son prix un peu moins élevé. Elle présente cependant des inconvénients notamment l'approvisionnement par la cour de l'école. Elle nécessite aussi un nettoyage régulier, tous les 4/5 jours donc l'emploi d'une personne ou l'intervention d'une entreprise ce qui représente un coût supplémentaire.

Si les délais sont bien respectés, le chantier devrait se terminer fin septembre.

• • •

Le chauffage à l'école : Des témoignages d'un autre siècle...

Dans les années 1900, les classes étaient chauffées à la ville comme à la campagne au moyen d'un poêle en fonte (souvent de marque GODIN), alimenté au charbon ou au bois. La corvée d'allumage revenait le plus souvent à l'élève le plus méritant (ou le plus dégourdi) qui, après avoir froissé un journal et disposé de menus morceaux de bois, enflammait le tout avant de « charger » en charbon avec un seau ou en bûches.

Le manque de moyen dans les écoles de campagne poussait souvent le maître à demander aux élèves d'apporter chacun une bûche afin d'assurer le chauffage de la journée. C'est ainsi que les écoliers arrivaient munis de leur cartable, de la bûche et le plus souvent de leur repas de midi.

Le poêle servait alors de cuisinière pour réchauffer la « soupe ».

A Saint-Ybard, le poêle à bois en fonte a longtemps « trôné » dans la classe.

Dans les années 30 notre centenaire Olga se souvient des garçons qui « pilaient » le bois dans le garage et le portaient dans la classe, les filles étant elles, chargées de porter les seaux d'eau dans le logement de la maitresse.

Gilbert Longy rapporte qu'il fallait monter beaucoup de bois car il y avait quatre classes à chauffer. C'était à tour de rôle, une véritable « corvée » dit-il. Le bois était stocké en bas de l'école. Il y en avait beaucoup. Il était acheté dans les scieries aux alentours. Les poêles avaient une taille imposante : plus d'un mètre de haut.

Dans les années 80, Yves Demonjean nous donne le même témoignage pour le portage du bois qui était ensuite entreposé dans une caisse en haut de l'escalier. Il se souvient que c'était Mr Bouchiat qui allumait le poêle le matin vers 7h.

Madame Valette, enseignante à Saint-Ybard de 1976 à 1981 raconte ses souvenirs avec une certaine nostalgie. Le bois était entreposé dans le garage, le charbon dans la cave. Lorsque les cours débutaient il faisait bon dans la classe grâce à Mr Bouchiat qui avait allumé le feu. L'instituteur rechargeait le poêle plusieurs fois par jour afin de maintenir la chaleur.

Ce n'est que vers la fin des années 80 que la charge des élèves s'est allégée grâce à l'installation du chauffage central au fioul devenu obsolète à son tour.



Un poêle des années 1900

Informations diverses

Le lotissement

Situé à la sortie du bourg, le projet de lotissement se concrétise avec la création de la route dite de « l'étang vieux ». Cette voie allant de la route de la Justice à celle de Saint-Martin-Sepert sera à sens unique. Elle devrait desservir les 14 lots prévus. Leur commercialisation devrait commencer dans le 1er semestre 2023.



• • •

Le fleurissement



Comme à l'accoutumée, les lumineuses balconnières de lierres, pétunias, bégonias... embellissent la place et les bâtiments communaux avec leurs couleurs chatoyantes.

Thomas a fait partager son expertise à la commission. Ainsi, tous motivés, nous avons tenté quelques innovations : rosiers grimpants, roses trémières et pieds de murs végétalisés murs et murailles de la rue des Fontaines et assureront un fleurissement pérenne.

Flâner dans la bourg et dans le parc Garaboeuf sont de réels moments de plaisir.



• • •

La petite marchande d'histoires



La petite marchande d'histoires fait une halte à Saint-Ybard le premier et le quatrième vendredi du mois. C'est Agnès qui va à la rencontre des Saint-Ybartois avec sa « librairie itinérante ».

Avec ses conseils aiguisés, elle propose des livres et des jeux à la vente ou fait la livraison d'ouvrages et de jeux déjà commandés.

C'est un bon moyen d'aider tous ceux qui ont des difficultés à se déplacer et d'inciter à la lecture.



Les mouvements de personnel

Après de nombreuses années passées à l'Agence Postale et à l'Espace France Service, Sandrine Frère a quitté son poste pour intégrer l'administration pénitentiaire au sein du centre de détention d'Uzerche. **Estelle Vernat** a été recrutée pour assurer son remplacement à l'agence postale et à l'Espace France Services.

Native et résidente à Saint-Ybard, Estelle a fait ses études à Tulle et à Brive. Après l'obtention d'un BTS « Services et prestations des secteurs sanitaire et social », elle a effectué un service civique à Uzerche et différents remplacements aux impôts et à la paierie départementale.

Elle a pris ses fonctions le 12 février 2022.



Marion Daurat s'absente quelques mois, pour la bonne cause... Elle est en effet en congé maternité depuis le 17 Juin 2022. C'est **Marion Vergne** qui vous accueillera à la mairie jusqu'au 02 novembre 2022.

Elle réside à Saint-Viance et a effectué une formation de secrétaire de mairie remplaçante au Centre de gestion à Tulle.

Bienvenue à toutes les deux !



Changement d'horaires de la Mairie, l'Espace France Services et l'Agence Postale

- **Ouverts le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**
- **Fermés le samedi matin.**

Les principales décisions

Investissement

Voirie

Réalisation d'un revêtement en enrobé sur la voie communale 5 (route de Sadarnac)

- Adoption du projet.
- Sollicitation d'une aide de l'état au titre de la DETR pour des travaux de création voirie à hauteur de 40%.
- Projet : 68 178€
- Etat : 22 726 €
- Emprunt : 25 000 €
- Autofinancement : 20 452 €

Création de la voirie de l'étang vieux (2ème tranche)

- Réalisation de la 2ème tranche consistant en la création des chaussées pour un montant de 76 832 € HT.
- Demande de subvention auprès de l'Etat de 40%.
- Plan de financement :
 - Projet : 92 198.4 € TTC
 - Etat : 30 732 €
 - Emprunt : 40 000 €
 - Auto-financement : 21 466.4 €

Aménagement des locaux de la mairie pour accueillir l'Espace France Services

- Adoption du projet.
- Demande de subvention auprès de l'Etat de 45 % au titre de la DETR.
- Plan de financement :
 - Projet : 67 800 TTC
 - Etat : 26 555 €
 - Emprunt : 25 000 €
 - Autofinancement : 16 245 €

Travaux et achats de matériel

- ⇒ Acquisition d'une pompe pour la fontaine de la place pour la somme de 876,68 € TTC.

Divers

- Approbation de la convention avec la Festival de la Vézère pour l'organisation d'un concert pour la somme de 590 €.
- Accord d'une subvention 800€ pour un séjour des enfants de la classe d'Astrid Bardon à l' Espace Mille Sources à Bugeat.
- Rénovation énergétique.
Emprunt de 200 000€ sur 15 ans à un taux fixe de 1.71%.
- Approbation de la proposition de maîtrise d'œuvre pour l'étude du projet de la réfection d'une partie du réseau d'eau potable par Socama Ingénierie moyennant la somme de 25 500€ HT.

Les subventions

• Coopérative scolaire	500 €	• Pêcheurs d'Uzerche	50 €
• Club Gym Adultes	300 €	• Club de vélo de Lubersac	50 €
• Société Communale de chasse	300 €	• Canoë kayak d'Uzerche	50 €
• L'Ivre de Lecture	400 €	• Médaillés militaires	50 €
• Amicale des 3 clochers	300 €	• Assoc. des Paralysés de France	50 €
• FNACA Comité de St-Ybard	300 €	• FCJU Basket	50 €
• Culture, Loisirs et Patrimoine	750 €	• Art'Scène	50 €
• Sérénité Saint-Ybaroise	300 €	• Ens. vocal Gaucelm Faydit	50 €
• Fit Live	150 €	• Ligue contre le cancer	100 €
• Comité des fêtes	2500 €	• J.M.F	50 €
• Festival de la Vézère	590 €	• Radio Pac	50 €
• Coop C.E.S Uzerche	50 €	• Ecole rugby Oval 19	50 €
• F.A.L.	50 €	• ASP 19	50 €
• Bibliothèque dép. de prêt	100 €	• CDAD	100 €
• Œuvre Pupilles Sapeurs Pompiers	100 €	• Conciliateurs de Justice du Limousin	50 €
• Lieutenants de louveterie	50 €	• CRDAP	50 €
• APE Sympa	150 €	• Violences conjugales	50 €

Le budget 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP 2022
Charges à caractère général (petit matériel, entretien, carburants, assurances)	172 625
Charges de personnel	278 300
Charges de gestion courante (indemnités des élus, participation pompiers, subventions, CCAS)	59 750
Charges exceptionnelles et dépenses imprévues	46 103
Intérêts de la dette	12 200
Autofinancement	170 000
Atténuation de produits	8 870
Autres	4 082
751 930 €	

Recettes	BP 2022
Recettes fiscales	319 362
dotations et participation de l'Etat et autres collectivités	156 347
Ventes et Produits courants (locations, cantine et garderie)	217 900
Excédent antérieur reporté	6 321
Atténuations de charges	22 000
Charges Exceptionnelles	30 000

751 930 €

SECTION D INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2022
Solde antérieur reporté	225 836
Restes à réaliser	466 907
Remboursement du capital des emprunts	86 000
Nouvelles opérations d'investissement	285 750
Autres	4 941
1 069 434 €	

Recettes	BP 2022
Restes à réaliser 2021	241 384
Autofinancement	170 000
Subventions et FCTVA	102 608
Affectation résultat de fonctionnement de 2021	301 359
Emprunt	250 000
Amortissement	4 083

1 069 434 €

TAUX DES IMPÔTS LOCAUX 2022

	Bénéficiaire	Taux 2021	Taux 2022
Propriétés bâties			
	Commune	29.26 (7.91 + 21.35)	29.26 (7.91 + 21.35)
	Conseil Départemental	Néant	Néant
Propriétés non bâties			
	Commune	65.24	65.24

Le taux d'imposition reste inchangé en 2022.

A partir de 2021, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduit pour les communes par une perte de ressources. Celle-ci est compensée par un transfert à leur profit de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

LES RATIOS FINANCIERS 2021

Ratios	En € / par habitant pour la catégorie démographique			
	St Ybard	Données CA 2020		
		Corrèze	Nouvelle Aquitaine	France
Dotation de Fonctionnement de l'Etat/ population	178	219	171	149
Produits des impositions directes/ population	438	459	449	452
Recettes totales de fonctionnement/ population (dont recettes locatives)	1014	853	801	794
Dépenses réelles de fonctionnement/ population	660	682	643	630
Dépenses d'équipement brut/population	216	303	272	299

Malgré une dotation de l'Etat et une fiscalité inférieure à la moyenne des communes de notre catégorie, grâce à nos recettes importantes en loyers nous avons des recettes bien largement supérieures aux autres communes.

Cela nous permet des dépenses d'équipement très importantes sans nuire à la solidité financière de la Commune.

A vos jeux !

Mots mêlés

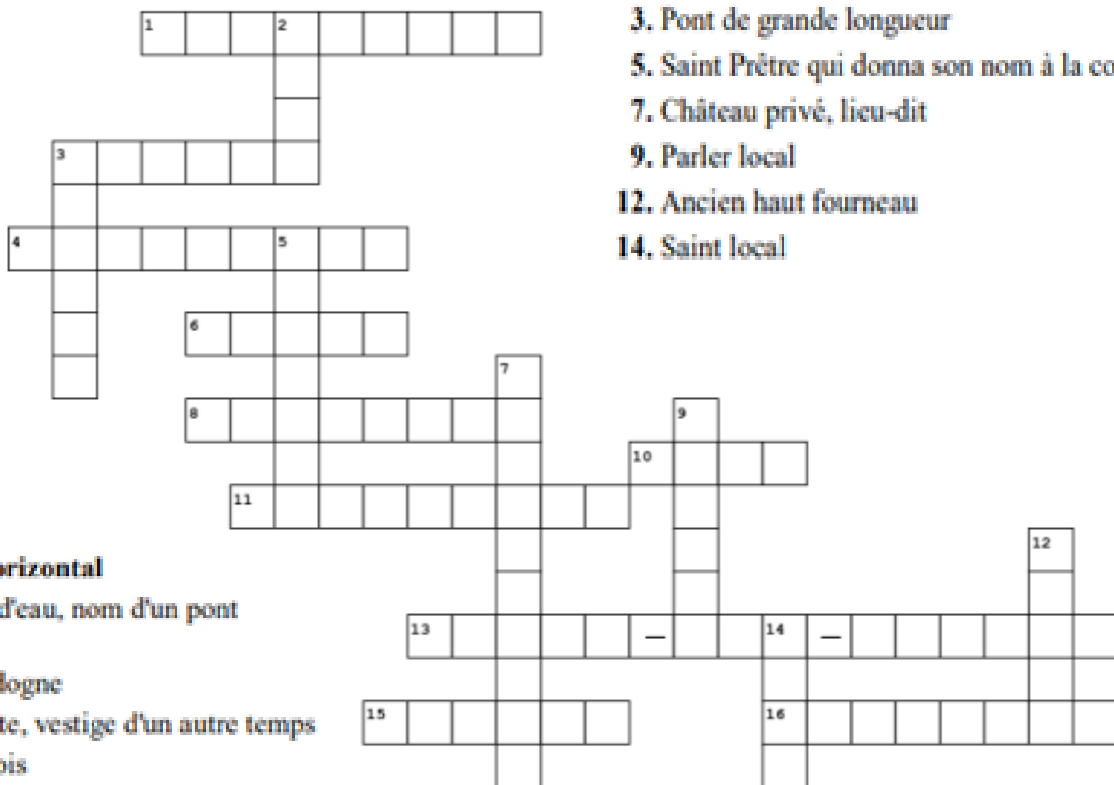
D D Ç O P S Q P L G A Z T
 G D B S E E T W S W B M U
 T L D E B U A L E T A R G
 Ç Z P R P Ç K O Ç G B P M
 X T G M A E L P G S Y I E
 F A S A W N A N H A F N Y
 H M Y D V G L R B D S G R
 R U E I D I E J I A X R I
 O F W R P L U G A R P I G
 V T S A Z A F V L N U E N
 N N D S Q M T W E A E U A
 B O U C H I A T T C Q X C
 J M Y C H A U F F O U R B

SERMADIRAS
 GRATELAUBE
 SADARNAC
 BIALET
 BOUCHIAT
 BABY
 PINGRIEUX
 MONTFUMAT
 MALIGNE
 LALEU
 MEYRIGNAC
 CHAUFFOUR

Retrouvez les noms des villages situés sur la liste de droite dans la grille.

Attention, orientation de bas en haut, de haut en bas, de droite à gauche et de gauche à droite.

Mots croisés



Horizontal

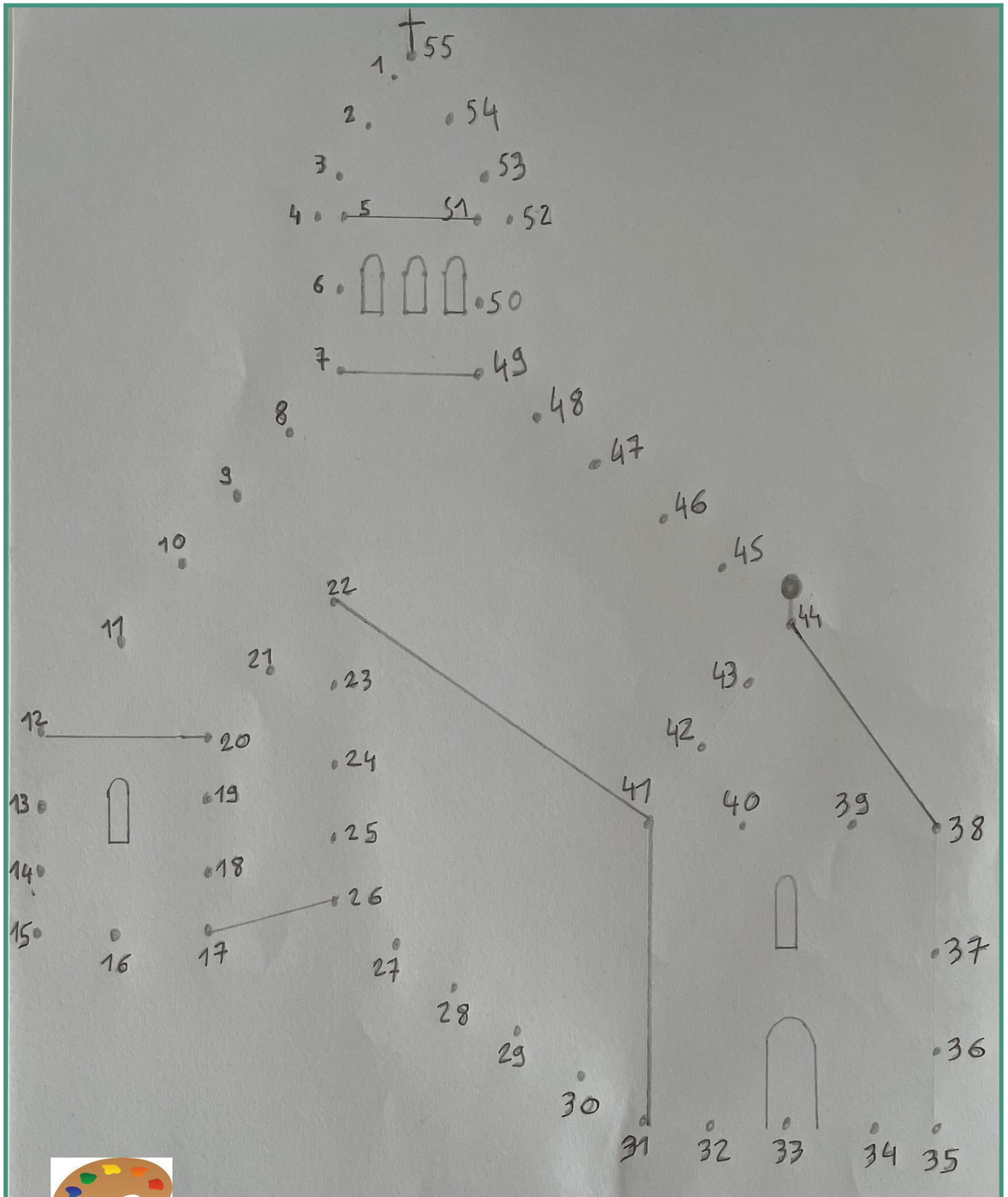
1. Jadis profond trou d'eau, nom d'un pont ferroviaire
3. Affluent de la Dordogne
4. Ancienne place forte, vestige d'un autre temps
6. Homonyme ariégeois
8. Autre appellation de l'A20
10. Bébé anglais, lieu-dit le plus au sud
11. Maison de jeunesse de Simone
13. Saint Ybard pendant la Révolution
15. de Cocan, de Monsieur ou du Claud
16. Chutes d'eau

Vertical

2. Point culminant de la commune, château d'eau
3. Pont de grande longueur
5. Saint Prêtre qui donna son nom à la commune
7. Château privé, lieu-dit
9. Parler local
12. Ancien haut fourneau
14. Saint local

Points à relier

Consigne : Avec une règle, relier les points de 1 à 55 dans l'ordre croissant. Vous découvrirez alors un monument important de votre commune. À vous de jouer !



Colorier ce dessin et le ramener dans votre mairie pour qu'il soit affiché !

Les ordures ménagères

Comment est calculée

la Taxe d'Enlèvement des Ordures

Ménagères Incitative ?

Depuis 2015, la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative** tient compte de la production réelle de déchets des foyers.

Son montant comprend deux parts :

55% sur la part fixe calculée sur la base imposable du local

45% sur la part variable calculée en fonction du volume des déchets **collectés en année N-1**

1- Calcul de la part fixe :

Elle est calculée en divisant le montant de la prestation communale (30 332 € pour 2022) par les bases des valeurs locatives de la commune (578 022 € pour 2022), ce qui donne pour 2022 un taux de : 5,25% (6,20% en 2021), taux figurant sur votre avis de taxe foncière dans la colonne « taux d'ordures ménagères ».

2- Calcul de la part variable pour les maisons individuelles :

Elle est calculée en fonction du volume d'ordures collectées, déterminé par 2 paramètres :

le volume du contenant utilisé :

- Le bac = 120L, 180L, 240L, 360L ou 770L
- La trappe de la colonne enterrée ou semi-enterrée = 50L ou 100L
- Les sacs rouges post-payés = 30L, 50L ou 100L

le nombre de présentations :

- La levée du bac (comptabilisée avec la puce intégrée)
- L'ouverture de trappe de la colonne (comptabilisée avec le badge)
- Le retrait des sacs rouges post-payés (conditionnés en rouleau de 25 sacs)

L'identification du déposant est assurée par une puce rattachée au bac ou au badge déclenchant l'ouverture de la colonne, de sorte qu'il ne peut y avoir de confusion avec un autre usager. Pour les sacs post-payés, la part variable est déterminée par le nombre de sacs délivrés en N-1, sur justification d'identité dans votre mairie ou dans nos bureaux.

Un prix au litre est fixé chaque année par délibération du Comité Syndical du SIRTOM de Brive. Ce prix, multiplié par le volume de déchets collectés par foyer détermine le montant de la part variable.

Pour 2022 (production déchet sur l'année 2021), le prix au litre a été fixé :

- pour les ménages à **0.0231 euros (0.0209 € en 2021)**

Mode de calcul part variable : Volume du bac X Nombre de levées X Prix au litre

3- Comment contrôler le montant de la part variable ?

Le **détail de la part variable** (volumes, levées, ouvertures de trappe) est consultable **avec le numéro invariant figurant sur la taxe d'habitation**, sur le site du SIRTOM de Brive :

<http://www.sirtom-region-brive.net/tarification-incitative/cotisation>

ou sur simple demande écrite auprès du SIRTOM de Brive :
SIRTOM de Brive Avenue du 04 juillet 1776 – 19100 BRIVE.

4- En cas de contestation où s'adresser ?

Si la contestation porte sur le montant de la part variable, la réclamation pourra être déposée soit directement auprès du SIRTOM de Brive qui la transmettra aux services fiscaux, soit auprès du Centre des Finances Publiques dont vous dépendez (Service des Impôts des Particuliers de Brive pour les locaux d'habitation, ou au Centre des Impôts Fonciers de Brive pour les locaux commerciaux. Pour les personnes dépendant de Tulle, que le local soit à usage d'habitation ou à usage commercial, il convient de s'adresser au CDIF de Tulle.

Si la contestation porte sur un autre motif (part fixe) ou sur les deux composantes, la réclamation devra être déposée auprès de votre centre des finances publiques.

Article réalisé grâce à la collaboration de Mr Delpuech (directeur du Sirtom)

Réponses aux jeux de la page 13

D	D	Ç	O	P	S	Q	P	L	G	A	Z	T
G	D	B	S	E	E	T	W	S	W	B	M	U
T	L	D	E	B	U	A	L	E	T	A	R	G
Ç	Z	P	R	P	Ç	K	O	Ç	G	B	P	M
X	T	G	M	A	E	L	P	G	S	Y	I	E
F	A	S	A	W	N	A	N	H	A	F	N	Y
H	M	Y	D	V	G	L	R	B	D	S	G	R
R	U	E	I	D	I	E	J	I	A	X	R	I
O	F	W	R	P	L	U	G	A	R	P	I	G
V	T	S	A	Z	A	F	V	L	N	U	E	N
N	N	D	S	Q	M	T	W	E	A	E	U	A
B	O	U	C	H	I	A	T	T	C	Q	X	C
J	M	Y	C	H	A	U	F	F	O	U	R	B

1 g o u r - n o i r

3 v é z è r e

4 g a r a b o 5 e u f

6 y b a r s

7 v

8 o c c i t a n e

9 p

10 a b y

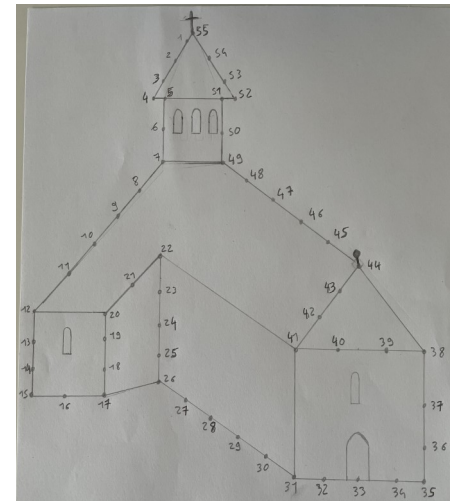
11 e y r i g n a c

12 o

13 t n i o n - s u 14 - v é z è r e

15 o u l i n

16 a s c a d e s



Les associations

Amicale de chasse de Saint-Ybard et Saint-Martin-Sepert

Bilan de la saison cynégétique 2021-2022

Sanglier : 23 prélèvements, population en baisse

Renard : 30 prélèvements, population en hausse

Chevreuil : 40 prélèvements, population en hausse

Cerf : 1 biche prélevée, population stable

À noter, une hausse des populations de lapins de garenne et de lièvres.

Nous avons pu compter sur le soutien de 39 adhérents sur la saison, dont 2 nouveaux permis.

La vie de l'Amicale

Le 27 novembre notre concours de belote à Saint-Martin-Sepert a réuni pas moins de 20 équipes. Il a été suivi d'un copieux repas traditionnel.

Le 8 janvier, notre dîner de l'Épiphanie au pavillon de chasse a régalé amis et proches avec fruits de mer et fondue de cerf, sans oublier l'incontournable galette des rois.

Nos événements sont ouverts à tous, que vous soyez chasseur ou non. La prochaine fois, venez vous joindre à nous !

Les chasseurs à votre service

Infos et adhésions : contactez Claude Lenoir au 06.72.82.57.64.

Piégeage et déterrage : contactez Jérémy Bourbouloux au 06.27.18.59.86.

• • •

La FNACA

Le Covid étant moins virulent et tous les adhérents vaccinés nous pensions nous retrouver tous pour le 19 mars. Le 10 mars notre cher ami Philippe Lacourie nous a quitté à l'âge de 86 ans, lui, qui était si content de se retrouver autour d'un repas. Le 19 mars nous avons déposé des gerbes à la stèle de la FNACA en présence de Monsieur le Maire, de quelques conseillers et des enfants des écoles. Un vin d'honneur a été servi au foyer rural. Le repas entièrement préparé par nos membres a été une réussite et je tiens à féliciter les bénévoles. Une petite ombre au tableau : dans le courant du mois d'avril nous avons reçu la démission de Mr Queyrel, trésorier depuis des nombreuses années. Il est remplacé par Mr Lacroix. Pour le 8 mai, la cérémonie s'est déroulée au monument aux morts. Le maire a offert un vin d'honneur. Un repas a eu lieu chez Anroca. Malgré un effectif réduit, tous les participants étaient ravis. Je remercie très chaleureusement tous les anciens qui ont fait l'effort d'être parmi nous. Nous avons eu une petite pensée pour les malades.



Cérémonie du 8 mai



Temps fort de 2021-2022 : prélèvement d'une biche de 112 kg par Clément le 8 janvier au Rivaleix

Le Président Michel Marsalet

L'amicale des Trois Clochers

L'année 2022 a vu ses activités se continuer timidement malgré les risques du Coronavirus encore présents. Les clubs du jeudi et les danses en ligne du vendredi ont apporté du plaisir à se retrouver régulièrement. Tout le monde a retrouvé le sourire.

- Jeudi 6 janvier : Galettes des Rois à St-Pardoux pour seulement 15 personnes.

Jeudi 3 février: Crêpes à St-Ybard pour 16 personnes. Merci aux bonnes volontés qui les ont préparées.

- Dimanche 13 mars : Assemblée générale au foyer rural de St-Ybard. 42 adhérents ont écouté les divers rapports (moral, financier et activités). Les représentants des communes ont souligné la vitalité du club et son rôle important contre l'isolement. Puis un fameux repas très goûteux concocté par Jordan Le Hech traiteur à Pompadour a satisfait une soixantaine d'amicalistes.

Belle convivialité retrouvée après de nombreux mois en sommeil.

- Jeudi 5 mai : Sortie à Martel dans le Lot. Visite guidée de la ville suivie de dégustation d'huile de noix et d'un repas à La Table du Moulin. L'après-midi, un train touristique «Le Truffadou» nous a promenés dans la vallée de la Dordogne. Belle escapade printanière!

- Dimanche 26 juin : Repas à St-Pardoux qui clôture le 1er semestre 2022.



Repas à Martel

Th'Ybard

Depuis 2019, date de notre dernière représentation, nous avons hâte de vous proposer une nouvelle pièce... Tout allait bien : nos jeunes bien motivés étaient tous prêts à recommencer et, côté adultes, le groupe s'est enrichi avec l'arrivée de Monique, Julien et Édouard.

Et il y a eu cette fichue pandémie ! Deux années difficiles pour tout le monde et, pour nous, interruptions les unes après les autres...

Fin 2021, il ne restait que trois ados avec la venue d'Anna Rose (les autres sont désormais lycéens !) et huit adultes. Mais, ça y est, nous pouvions répéter !

Des retrouvailles, des fous rires, des bugs, des tirades à apprendre, quelques changements, quelques désaccords (bien sûr !), des comédiens qui quittent le groupe (obligations professionnelles) et l'arrivée de Pauline.

Enfin, samedi 14 mai, c'était notre représentation ou, plutôt, « LA Représentation ».

Nous sommes là, derrière le rideau, le cœur qui bat un peu plus fort qu'à l'habitude et la salle se remplit...

Nos ados sont prêtes, le public aussi, alors c'est parti !

Nos trois ados se débrouillent bien mais, surtout, le très nombreux public est génial : applaudissements après applaudissements, toute la troupe est galvanisée et chacun donne le meilleur.

MERCI d'être venus si nombreux, MERCI de votre soutien, MERCI d'être le meilleur public de Saint-Pinard ! Heu, non ! De Saint-Ybard ! Et à l'année prochaine !

Si vous avez envie de vous essayer au théâtre, si vous avez entre 9 et 99 ans (surtout entre 9 et 16 !) n'hésitez pas à venir nous rejoindre !



La troupe sur scène

Les associations

La Sérénité Saint-Ybarthoise

Les activités des résidents de la Sérénité.

Dotée de 10 appartements dans le bourg de Saint-Ybard, la Sérénité accueille depuis 2018, 11 résidents.

Au sein de cette association, en fonction de son souhait et de son autonomie, chaque personne occupe son temps comme elle le désire.

Des activités collectives sont cependant proposées plusieurs fois par semaine.

Michèle, l'animatrice organise des jeux de société comme le Scrabble et fait réaliser des puzzles. Parfois elle accompagne les résidents aux « mardis de l'accordéon » à Uzerche ou au cinéma. Ils reçoivent aussi une autre association, le Villaret d'Or, avec laquelle ils entretiennent une très bonne complicité.

Plus récemment, ils ont fait preuve de beaucoup de créativité. Ainsi est née leur mascotte, INULON. Elle a été fabriquée en carton bien décoré et habillée de chiffons multicolores. Son nom est un clin d'œil à Saint Roch, le saint patron de Saint-Ybard. En effet, selon la légende, Saint Roch utilisait l'Inule, plante médicale, pour soigner les gens atteints de la peste.



Inulon la mascotte

L'Ivre de lecture

Pourquoi amener un enfant à la bibliothèque ?

La bibliothèque est un lieu spécifique qui permet à l'enfant de s'ouvrir au *monde des livres*. Lorsque ses parents montrent un intérêt pour les livres et la bibliothèque, l'enfant a des chances d'être curieux à propos de la lecture. Cette curiosité peut beaucoup influencer sur sa motivation à apprendre à lire et plus tard à lire par lui-même. La bibliothèque, grâce à la quantité et à la variété des livres, aide l'enfant à mieux cibler ses goûts en matière de lecture, à trouver des livres correspondant à son niveau de lecture. C'est la compréhension des textes et la rapidité de lecture qui va déterminer toute sa scolarité.

Le club de couture

Après les vacances de février, nous avons repris nos petites activités du jeudi soir. Nos apprenties couturières ont réalisé leurs tabliers japonais soit pour elles soit pour leurs enfants ou petits-enfants. Par la suite : lecture des patrons, découpage et enfin réalisation de leur tunique. Nous terminons donc nos séances avec beaucoup de compétences déjà acquises et nous donnons rendez-vous à la rentrée aux anciennes et à toutes celles qui souhaitent nous rejoindre.

Bon été à tous !



Sandrine et Michèle

Les réalisations des couturières

Les associations

Une nouvelle association : Culture Loisirs et Patrimoine

L'adhésion annuelle est de 15€ auprès de l'association.

Peut-être l'avez-vous déjà lu dans la presse, les associations Plaisir Musical à Partager et Th'Ybard ont fusionné en une seule association : Culture Loisirs et Patrimoine.

Elle regroupe des activités de loisirs et de culture : organisation d'expositions, loisirs, ateliers théâtre, chants... Pour le loisir, c'est un atelier **relooking de meubles** qui a déjà commencé à fonctionner avec Jocelyne Pinaud.

C'est en tant qu'autodidacte qu'elle pratique le relooking de meubles depuis quelques années. C'est donc en tant que passionnée qu'elle partage son expérience dans le cadre de cette activité associative. Le travail concerne tous les petits meubles avec diverses techniques (creusé, patine...) Les produits utilisés sont à la charge du participant. Un cours gratuit a lieu le mercredi de 14h à 16h dans le local du stade.

Renseignements au 06 70 46 73 14.



En septembre, à la demande de plusieurs personnes de la commune, vous pourrez participer à un atelier chants pour adultes animé par Evelyne Soleilhavou. Il s'agit en toute modestie de venir chanter des chansons françaises, populaires pour se faire plaisir.

Le club de gym

Le club de gym de St-Ybard a clôturé la saison 2021-2022 en beauté et dans la bonne humeur - après une trop longue période de mise en sommeil (Covid oblige). Cependant, le mardi 13 septembre 2022 de 20h30 à 21h30, reprise des cours à la salle du foyer pour les adhérentes et toutes les personnes qui souhaitent pratiquer une gymnastique douce et d'entretien pour se maintenir en forme et ce dans une très bonne ambiance. Des renseignements complémentaires pourront être donnés par téléphone auprès des membres du bureau, tél : 05.55.73.26.45 ou tél : 06.71.09.72.99. Dans l'attente de vous rencontrer le 13 septembre, bonnes vacances à tous..



Une séance de gym

Le comité des fêtes

GRANDE FÊTE DE LA SAINT-ROCH

La Grande Fête de la Saint-Roch 2022 se profile et à cette occasion le Comité est dans les starting-blocks.

Comme d'habitude, les 14, 15 et 16 Août ne seront pas de tout repos ! Les animations traditionnelles feront leur retour : course cycliste, concours de pêche et de pétanque, vide grenier, pèlerinage de Saint-Roch, défilé de chars en fanfare avec L'union musicale de St Léonard. Un magnifique feu d'artifice et un grand bal constitueront le bouquet final des festivités.

Bien-sûr pendant ces trois jours les forains seront là pour vous divertir et nous les en remercions.

Cette année la famille sera à l'honneur puisque pour la première fois et pour la plus grande joie des petits et des grands, nous aurons le plaisir de recevoir Mickey et Minnie, Marcus et Stella, Olaf et Mario. Ces personnages stars de l'animation se sont échappés de leur univers pour venir nous retrouver à Saint Ybard l'après-midi du 15 Août.

Pendant 3 heures durant vous pourrez profiter d'instant magiques en leur présence pour faire des câlins, des photos, chanter ou danser. Voir petits et grands avec des étoiles pleins les yeux, c'est ce que nous attendons de cet après-midi là.



Pour finir cette journée un repas est organisé avec la collaboration de M. Audevard qui cette année nous proposera un menu qui sera confectionné par lui-même et servi par nos bénévoles si chers à notre association.

Au menu pour 18€ et avec réservation

Assiette de charcuterie et melon

Cochon à la broche (cuisiné sur place)
et ses pommes de terre

Fromage

Dessert

Places limitées. Réservations fortement recommandées au 06 86 68 32 25 ou 05 55 98 99 36.

Le concert gratuit sera donné par Chris Evans qui retracera les années 60-70 en chanson et rendra hommage à Johnny Hallyday pendant deux heures.

Sur les trois jours nous aurons le plaisir de recevoir à nouveau Le Duck pour des fins de soirée en musique. D'ailleurs, nous nous excusons par avance auprès des riverains pour les désagréments sonores que la fête de la Saint-Roch 2022 occasionnera.

Nous espérons vous voir nombreux.

Le Comité des Fêtes de Saint-Ybard



LES FOULÉES SAINT-YBARTOISES

en Corrèze

2^{ème} EDITION

23 OCT. 2022

12 KM

COURSE
NATURE



RANDO
PÉDESTRE



INFOS INSCRIPTIONS

www.lfsy.run

05.55.98.99.30

contact@lfsy.run

LFSYbartaises

Mairie de St. Ybard

Nous sommes de retour !

Forts du succès de l'édition inaugurale 2021 ayant réuni 290 participants, nous avons à coeur de développer et de pérenniser notre rendez-vous sportif et récréatif annuel.

Un parcours amélioré

Notre parcours emblématique de 12 km, faisant la part belle à notre patrimoine naturel et culturel, comportera moins de route et plus de sentiers pour de meilleures sensations.

Tu aimes l'esprit d'équipe ?

Viens nous rejoindre en tant que bénévole ! Manutentionnaire, Hôte(esse) d'accueil, signaleur(euse), ravitailleur(euse), photographe, serveur(euse), il y en a pour tous les goûts ! Nous te prenons sous notre aile bienveillante et te fournissons les explications pour que tu puisses exercer ton rôle en toute sérénité.

Si tu es intéressé(e), contacte Julien Hoehl au 06.24.64.09.20.

L'organisation des Foulées Saint-Ybartaises

La Tourte de blettes de Lucette

Cette préparation est une recette ancienne du pays Niçois.

Les blettes que l'on consomme de la tête à la tige traditionnellement sous forme salée sont utilisées dans cette recette pour un dessert sucré.

En ce début de saison des blettes (qui poussent très bien en Corrèze) nous vous invitons à essayer pour ne pas dire adopter la recette de **Lucette** qui en épousant un niçois a également adopté les recettes de sa belle-mère.

Ingrédients pour la pâte :

- 300g de farine
- 60g de beurre
- 1 œuf entier
- 60g de sucre
- 1 verre de lait
- 1/2 paquet de levure
- 1 pincée de sel



Ingrédients pour la farce :

- 1,5kg de feuilles de blettes
- 3 pommes reinettes
- 2 cuillères de confiture de groseilles
- 100g de raisins secs
- 75g de pignons
- 120g de sucre poudre
- 2 œufs entiers
- 1dl de lait
- 1 zeste de citron
- 3cl de rhum



-Commencer par la préparation des blettes :

-Retirer les cotes et faire bouillir les feuilles 1/4 d'heure dans l'eau salée, les égoutter en les pressant dans la main pour en extraire toute l'eau, les hacher finement, réserver.

-Préparer la pâte en mélangeant tous les ingrédients, réserver.

-Eplucher les pommes et les couper en petits morceaux.

-Faire tremper les raisins secs dans le lait, puis les faire bouillir dans ce même lait.

-Dans une terrine faire une farce avec les blettes, raisins, pommes, pignons, confiture, sucre, rhum, œufs et zeste de citron, bien mélanger le tout.

-Beurrer le moule, diviser la pâte en étaler la moitié dans le moule, après l'avoir étalée sur le plan de travail bien fariné (attention la pâte est très collante), bien remonter la pâte sur les bords du moule.

-Etendre la farce sur la pâte.



-Faire une abaisse avec le reste de la pâte et recouvrir la farce, fermer les bords, ne pas faire de cheminée.

-Allumer le four, chaleur tournante 180°, enfourner immédiatement la préparation pour 30mn.

-Attendre que le gâteau soit froid pour démouler.



Bonne dégustation à tous !



Les animations

L'exposition du CAPM

Le Cercle des Arts Plastiques des Monédières et ses artistes étaient de retour au Foyer Rural du 16 avril au 1er mai 2022 avec deux invités d'honneur et deux jeunes talents très prometteurs.

Agnès Dortu, peintre impressionniste, a fait partager sa passion avec le plus grand nombre et a animé des "pochades" pour les enfants et pour les plus grands.

Xavier Besson, sculpteur, a fait découvrir ses créations en terre cuite. Parmi celles-ci, des bustes célèbres dont celui d'Arthur Rimbaud. Il a aussi proposé une démonstration en public.

Des jeunes talents comme Rémy Demestre, peintre, et Léo Vanderlick, sculpteur, ont répondu à l'appel lancé cette année auprès des jeunes artistes. Ils ont enthousiasmé le public.

• • •



Les pochades

Le vernissage

Le Rallye de la porcelaine

26 équipages du Rallye de la Porcelaine ont fait escale dans le bourg. Ils ont parcouru environ 290 km sur route ouverte à la circulation au volant de voitures plus ou moins anciennes. Les amateurs de belles carrosseries ont été comblés.



Le concert de Ghislaine Mouly

Samedi 11 juin, une soixantaine de personnes sont venues écouter Ghislaine Mouly en concert au foyer rural.

La première partie a permis de découvrir trois jeunes nouveaux talents, très prometteurs. Puis Ghislaine Mouly a interprété une quinzaine de chansons. Artiste passionnée, elle a fait partager à son public, son bonheur, ses angoisses et son espoir d'un monde meilleur.



Le festival de la Vézère



Manon GALY se produira à l'église de Saint-Ybard le 28 juillet.

La violoniste, lauréate des Victoires de la musique 2022 dans la catégorie « révélation soliste instrumentale » jouera aux côtés du pianiste Jorge Gonzales-Buajasan.

L'année se termine... normalement !

Après une année mouvementée l'an passé, les enfants profitent pleinement de cette fin d'année sous le soleil.

Retour des rencontres USEP

Les enfants ont rencontré les élèves des écoles de Perpezac-le-Noir et Vigeois. Ils ont participé à plusieurs jeux traditionnels dont ils avaient découvert les règles en classe.

Mini-séjour



Les élèves de GS/CP, ont participé au « premier séjour USEP » à Bugeat, à l'Espace des Mille Sources. L'école remercie la mairie qui a permis, grâce à son aide financière, de réaliser ce projet en demandant une participation des familles raisonnable. Merci également aux mères d'élèves, qui ont accompagné la classe, pour leur grande aide.

Les enfants ont expérimenté différents sports et activités : VTT, tir à l'arc, acrobranche, randonnée, cerf -volant et course d'orientation. Ils étaient tous enchantés.

Sortie scolaire au Reynou

Les élèves de TPS/PS/MS se sont rendus au parc du Reynou le lundi 20 juin. Les enfants ont pu admirer les girafes, loups, zèbres et bien d'autres. Ils ont passé une très belle journée.



Projet jardin :

Grâce à l'implication de tous les parents, les enfants ont réalisé leur premier jardin : tomates, salades, fraisières, carottes, radis, courgettes, betteraves, ... mais aussi des fleurs.

L'école remercie Mr Pouyade pour avoir donné 6 palox.

Suite à l'observation de papillons et de coccinelles en classe, les enfants de GS/CP ont eu le plaisir de découvrir un matin le superbe hôtel à insectes réalisé par Mr Gerbe. Un grand merci à lui.

Rentrée 2022/2023

Une nouvelle collègue est nommée en maternelle :
Mme Coutraud.

L'organisation du RPI a dû être revue pour l'année prochaine étant donné les effectifs importants en MS/GS/CP.

Elle entraîne une nouvelle répartition des classes :

St Ybard : classe de PS/MS

Classe de GS/CE1

St Martin : classe de CP/CE2

St Pardoux : classe de CE2/CM1/CM2



Etat Civil

Mariages

Le 23 avril, de **Aurélié Nadiras** et **Cédric Etien** domiciliés à Montech (82).

Aurélié est la fille de Marie-France et Noël Nadiras de la Grillère.

Le 23 juillet, de **Margaux Dumond** et **Cédric Gascou** domiciliés impasse de Maligne.

Naissances

Le 2 octobre de **Tom**, fils de Régis Nadiras et de Nanot Adeline domiciliés 3845 route des cascades.

Le 8 mars de **Cali**, fils de Hugo Malaurie et de Gloria Gorce domiciliés 1210 route du cloup.

Le 4 avril de **Hugo**, fils de David Jacquart et de Coralie Royer demeurant 80, route du Puy Valence.

Le 12 avril de **Jade**, fille de Jérémy Alric et de Mélissa Bisoffi domiciliés à Las Bourdarias.

Vœux de bonheur et sincères félicitations à tous.

Décés

Le 19 Mars, de **Philippe Lacourie**, à l'âge de 86 ans domicilié à la Justice.

Le 2 janvier, de **Francisco Duarte Correia**, à l'âge de 74 ans domicilié au Claud.

Le 21 mars, de **Marie-Jeanne Dufaure veuve Roque**, à l'âge 91 ans domiciliée à Montfumat.

Le 22 mars, de **Pierre Célérier**, à l'âge de 72 ans domicilié à Montfumat.

Le 25 avril, de **Denise Hilaire veuve Couloumy**, à l'âge de 86 ans, domiciliée à Sermadiras.

Le 12 mai, de **Marie-Jeanne Grosbras veuve Gourdon**, à l'âge de 93 ans domiciliée à Sermadiras.

Le 08 juillet, de **Valentin Coulaud**, à l'âge de 21 ans domicilié au Rouget-Pers (15).

Nous adressons aux familles nos bien sincères condoléances et les assurons de toute notre sympathie.

A vos Agendas !

Du 12 au 31 juillet 2022

Exposition « trompe l'oeil »

Avec Emilie Pineau et Magalie Livet

Du 2 au 21 aout 2022

Exposition sculptures

Avec Brigitte Paillet et Jean-Marc Dufour

Les 14-15 et 16 août 2022

Fête de la Saint-Roch

Le 1er septembre

Amicale des Trois Clochers : Grillades à St-Pardoux

Le 22 Septembre à 18h

Atelier Chants avec Evelyne Soleilhavoup

Le 16 Octobre

Loto des Trois Clochers

Le 23 Octobre

Les Foulées Saint-Ybartaises



Pays d'Art et d'Histoire Vézère, Ardoise

Bien que le Pays d'Art et d'Histoire ne propose pas cette année d'animation à Saint-Ybard, vous trouverez son programme

de qualité dans des dépliants déposés dans les commerces et à la mairie et en utilisant le lien suivant :

<https://www.vezereardoise.fr/agenda/>

Du côté de l'église

Comme chaque année, la messe de Saint-Roch sera célébrée le 16 août à la chapelle Saint-Roch avec bénédiction des herbes.

Elle sera précédée d'une procession partant de l'église à 10 heures.

Ce bulletin a été conçu par la commission de communication du conseil municipal et réalisé par les services de la mairie.

24 Il est tiré à 380 exemplaires et distribué gratuitement dans chaque foyer de la commune.